

# AGENTS

Numéro 22. 29 septembre 2014

Contact : SUD / Solidaires CG 92  
Hôtel du département, bureau 945  
216 bd Soufflot, 92015 Nanterre cedex  
06 82 29 35 17, 06 78 24 52 37 et 06 95 70 71 45  
01 47 29 31 36  
sudeducation92@gmail.com

Union  
Syndicale  
**Solidaires**

Le bulletin du syndicat SUD / Solidaires des Agents Techniques des collèges des Hauts-de-Seine



**VOTEZ**  
**SUD**

**VOTER SUD C'EST DIRE NON** à la privatisation de nos services et de nos missions dans nos collèges et lycées, au ménage des classes, à l'entretien et à la cuisine faits par des prestataires privés, à la transformation des cuisines traditionnelles en office de réchauffage, aux suppressions de postes. **VOTER SUD C'EST DIRE NON** au pouvoir disciplinaire de la hiérarchie, au clientélisme, à la multiplication des chefs (chef d'établissement-gestionnaire, territoriale). **VOTER SUD C'EST DIRE NON** à la précarité, à la casse des retraites, de la protection sociale, aux bas salaires et aux primes individualisées.

**Le 4 Décembre 2014**

**Votez et faites voter votre syndicat : SUD-Solidaires**

*«Ceux qui luttent ne sont pas sûrs de gagner...»*

*... mais ceux qui ne luttent pas ont déjà perdu...»*

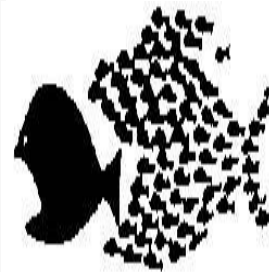
*B.Brecht*



**VOTER SUD C'EST DIRE OUI** au retour au droit à la mutation sur barème et non sur CV, lettre de motivation, à la titularisation de tous les précaires, au maintien de nos congés annuels et des congés bonifiés (65 jours consécutifs). **VOTER SUD C'EST DIRE OUI** à ce que tous les agents aient la même évolution de carrière, celle-ci devant être la plus favorable possible et indépendante de leur hiérarchie directe, à de grandes augmentations de salaires, à la protection sociale: pour une sécurité sociale de qualité, pour des retraites dignes avec l'abaissement de l'âge de départ en retraite et de meilleures pensions! C'est dire oui à la solidarité entre tous les personnels pour gagner!

**Voter SUD c'est voter pour un syndicalisme intercatégoriel, de lutte et de solidarité, contre la casse du service public et de nos acquis sociaux, pour une société égalitaire et coopérative !**

# STAGE ORGANISE PAR SUD / SOLIDAIRES CG 92 ET SUD EDUCATION



le lundi 24 novembre 2014 de 9h00 à 16 h 30  
au local parisien de SUD Education : 30 bis rue des Boulets à Paris  
pour les Agents Techniques des Etablissements d'Enseignement des Hauts-de-Seine.  
**Thème : Droits et revendications des Agents Techniques des Etablissements  
d'Enseignement des Hauts-de-Seine**

**Soyons nombreux-euses !**

Pour s'inscrire il faut adresser au gestionnaire, une demande écrite selon le modèle ci-dessous au moins un mois avant la date du stage (en cas de problème, prévenir les syndicats).

**Modèle à remplir, découper et à donner au gestionnaire pour les personnels dépendant d'une Collectivité Territoriale**

NOM : ..... Prénom : ..... Paris, le ..... 2014  
Fonction : ..... Etablissement : .....

M. le Président du Conseil Général s/c du chef d'établissement

*En application de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et du Décret n° 85-552 du 22 mai 1985 relatif aux congés de formation syndicale dans la fonction publique des collectivités territoriales, je demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale d'un jour, en vue de participer à la session de formation syndicale qui se déroulera le lundi 24 novembre 2014 de 9H à 16H30 à Paris, sous l'égide du CEFI Solidaires « Centre d'études et de formation interprofessionnel solidaires, 144, boulevard de la Villette, 75019 Paris » n° SIRET : 504 307 588 00021 – agréé par arrêté ministériel du 17 juillet 2012 modifiant l'arrêté du 9 février 1998.*

Signature

## **BULLETIN D'ADHESION POUR LES ATTEE DU CG 92, ANNEE 2014 - 2015**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse personnelle : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Tél : ..... Email : .....

Etablissement : .....

J'autorise SUD Education 92 à faire figurer ces informations dans les traitements et fichiers informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06/01/78 (informatique et liberté). Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions d'accès en m'adressant à SUD Education 92.

Date :

Signature :

**COTISATION ANNUELLE (année scolaire pour les ATTEE) : 31 euros pour un agent titulaire, 13 euros pour les non titulaires.**

**Les deux tiers de la cotisation sont remboursés par les impôts.**

**Merci de renvoyer votre bulletin d'adhésion accompagné de vos chèques à l'ordre de SUD Education 92 à : Sud Education 92, 30 bis rue des boulets 75011 Paris. Contactez nous : 01 47 29 31 36, 01 43 70 56 87, 06 95 70 71 45, 06 82 29 35 17, 06 78 24 52 37**